

## REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP****Le vingt-cinq juin deux mille vingt et un à 18h15,**

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 35
DATE DE LA CONVOCATION	18/06/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	02/07/2021

**OBJET :****Relevé de décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Mélissa FOULQUE , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Bruno PATRON , M. Alain BLANC , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Cédryc AUGUSTE, M. Gil SILVESTRI procuration à Mme Maryvonne GRENIER, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, Mme Marie-José ALLEMAND procuration à M. Michel BILLAUD

**Absent(s) :**

Mme Solène FOREST, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Joël REYNIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.



Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut déléguer au Maire un certain nombre de compétences pour tout ou partie de son mandat. L'article suivant du même code précise que le Maire doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n°2020\_05\_7 du 28 mai 2020, le Conseil municipal a ainsi délégué une vingtaine de ses compétences à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil municipal, Monsieur le Maire a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

### FINANCES :

#### Demandes de subventions à l'Etat ou aux Collectivités territoriales :

Date	Objet	Organisme financeur	Montant de la subvention
25/05/21	ACCUEIL TOURISME TERROIR BAYARD - DEMANDE DE SUBVENTION - Construction d'une Structure d'Accueil Touristique Terroir et aménagement de l'accès au site avec création d'un giratoire et d'une liaison piétonnière sous RN85, vers Gleize-Folletière.	Etat Région	Etat : 400 000€ HT Région : 200 000 € HT
21/05/21	Demande de subvention : Festival des Cultures et Musiques du Monde 2021 Région	Région	20 000 €
25/05/21	Demande de Subvention pour une filière de méthanisation	Etat Région	Etat : 4 000€ HT Région : 28 000 € HT
17/05/21	ECOLE DE FONTREYNE A GAP - CREATION D'UNE EXTENSION - DEMANDE DE SUBVENTION	Etat Département	Etat : 69 000 € HT Département : 92 200 € HT
07/05/21	Demande de Subvention Abattoir multi-espèces	FEADER Etat Région Département	FEADER : 600 000 € HT Etat 1 000 000 € HT Région : 1 196 000 € HT Département : 1 000 000 € HT
19/04/21	Demande de subvention pour l'acquisition d'une application ville	Etat Banque des Territoires	Etat : 18 333,33€ HT Banque des Territoires : 16 666,67€ HT

19/04/21	Demande de subvention de la Médiathèque auprès du Centre National du Livre (CNL)	CNL	Le montant à répartir est défini par le CNL selon les enveloppes à répartir entre les demandeurs.
06/04/21	Région : demande de subvention dans le cadre du festival Eclat(s) d'été 2021	Région	30 000 €
09/04/21	Département 05 : demande de subvention 2021 : Festival Éclat(s) d'Été	Département	10 000 €
08/04/21	Demande 2021 : subvention Mobilier Conservatoire à Rayonnement Départemental	Département	20 686 € HT
01/04/21	demande de subvention départementale pour mise en sécurité plan Vigipirate sur l'école de Paul Emile Victor maternelle	Département	15 187,50 €
01/04/21	demande de subvention au conseil départemental pour remplacement chaudière à gaz école de la gare	Département	6 725,94 €
29/03/21	Abri vélo sécurisé et bornes de recharge pour véhicules électriques - Parking de covoiturage de la Saulce- Demande de subvention CRET 2	Etat Région FIPDR FUB <sup>1</sup>	Etat : 20 800 € HT Région : 24 000 € HT FIPDR : 1200 € HT FUB <sup>2</sup> : 18 000 € HT
25/03/21	Demande 2021 - Subvention mobilier Médiathèque	Direction Régionale des Affaires culturelles	11 535 € HT
25/03/21	Demande 2021 - Subvention matériel informatique à la Médiathèque	Direction Régionale des Affaires culturelles	1 414€ HT
22/03/21	Rénovation de la fosse de réception de la salle de gymnastique du gymnase du COSEC : demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Hautes Alpes.	Département	19 621.63 € HT
22/03/21	Travaux de rénovation des courts de tennis n°8 et n°9 de Fontreyne : demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Hautes-Alpes.	Département	24 156.00 € HT
22/03/21	Liaison piétonne parking de Bonne - Demande de subvention au titre du CRET 2	Etat Région Département	Etat : 30 000 € HT Région : 40 000 € HT Département : 10 000 €

1Fédération française des Usagers de la Bicyclette

2Fédération française des Usagers de la Bicyclette

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Bréteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

**Indemnités de sinistre reçues :**

Date du sinistre	Objet du sinistre	Montant TTC
16/08/2020	Panneau endommagé rte de Patac	485.26
6/08/2020	Panneau endommagé rue de l'Odéon	232.60
27/02/2020	Candélabre endommagé rue de bouton d'or	1682.19€
18/11/2020	Panneau endommagé Av CDT Dumont	240.32€
22/1/2021	Evacuation arbre cimetièrre Tourronde	172.40€
9/12/2019	Candélabre endommagé PATAC	2748.67€
13/08/2020	Barrière endommagée rte de Veynes	5901.60€
28/9/2020	Candélabre endommagé av d'embrun	3271.20€
1/02/2021	Toit four Emeyeres	1500€
20/01/2021	Lampadaire rue du Forest d'Entrais	2292€
<b>TOTAL :</b>		<b>18 526,24 €</b>

## Accidents dans lesquels ont été impliqués de véhicules communaux :

Date du Sinistre	Type de véhicule et service	Circonstance du sinistre	Conclusions	Dégâts
15/1/2021	VUL VOIRIE	L'autre véhicule a glissé et nous percuté	Remboursement des dégâts	900€

### TARIFS :

#### Décision du 06/05/21 : Création de Tarifs pour le Parking Municipal de La Providence 1

Tarifs abonnements au 15 mai 2021	
Intitulé du tarif	Montant
Abonnement "Classique" 24H/24 7J/7 ANNUEL	384,00 Euros TTC
Abonnement "Classique" 24H/24 7J/7 MENSUEL	39,00 Euros TTC
Remplacement d'une carte perdue	11,00€uros TTC

Ville de Gap	
Services Techniques Municipaux	<b>PARKINGS</b>
Direction Générale Déléguée à la Mobilité	
Direction des Finances	
	Tickets Horaires et Cartes à Décompte (CAD/CAD2H/ CAD4H) Parkings Providence PK1
<b>TARIFS ABONNEMENTS AU 15 mai 2021</b>	
Intitulé du tarif	Montant
TICKETS HORAIRES ET CARTES A DECOMPTE	
DE ZERO à 30 MINUTES	<b>GRATUIT</b>
DE 30 MINUTES à 45 MINUTES	<b>GRATUIT</b>
DE 45 MINUTES A 1 HEURE	<b>GRATUIT</b>
DE 1 HEURES à 1 HEURES 15 MINUTES	<b>1,70 €UROS TTC</b>
DE 1 HEURES 15 MINUTES à 1 HEURES 30 MINUTES	<b>2,20 €UROS TTC</b>
DE 1 HEURES 30 MINUTES à 1 HEURES 45 MINUTES	<b>2,50 €UROS TTC</b>
DE 1 HEURES 45 MINUTES à 2 HEURES	<b>2,70 €UROS TTC</b>
DE 2 HEURES à 2 HEURES 15 MINUTES	<b>2,90 €UROS TTC</b>
DE 2 HEURES 15 MINUTES à 2 HEURES 30 MINUTES	<b>3,10 €UROS TTC</b>
DE 2 HEURES 30 MINUTES à 2 HEURES 45 MINUTES	<b>3,30 €UROS TTC</b>
DE 2 HEURES 45 MINUTES à 3 HEURES	<b>3,50 €UROS TTC</b>
Intitulé du tarif	Montant
TICKETS HORAIRES ET CARTES A DECOMPTE	
DE 3 HEURES à 3 HEURES 15 MINUTES	<b>3,60 €UROS TTC</b>
DE 3 HEURES 15 MINUTES à 3 HEURES 30 MINUTES	<b>3,80 €UROS TTC</b>
DE 3 HEURES 30 MINUTES à 3 HEURES 45 MINUTES	<b>4,00 €UROS TTC</b>
DE 3 HEURES 45 MINUTES à 4 HEURES	<b>4,20 €UROS TTC</b>
DE 4 HEURES à 4 HEURES 15 MINUTES	<b>4,40 €UROS TTC</b>

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

DE 4 HEURES 15 MINUTES à 4 HEURES 30 MINUTES	4,60	EUROS TTC
DE 4 HEURES 30 MINUTES à 4 HEURES 45 MINUTES	4,80	EUROS TTC
DE 4 HEURES 45 MINUTES à 5 HEURES	5,00	EUROS TTC
DE 5 HEURES à 5 HEURES 15 MINUTES	5,20	EUROS TTC
DE 5 HEURES 15 MINUTES à 5 HEURES 30 MINUTES	5,40	EUROS TTC
DE 5 HEURES 30 MINUTES à 5 HEURES 45 MINUTES	5,60	EUROS TTC
DE 5 HEURES 45 MINUTES à 6 HEURES	5,80	EUROS TTC
DE 6 HEURES à 6 HEURES 15 MINUTES	6,00	EUROS TTC
DE 6 HEURES 15 MINUTES à 6 HEURES 30 MINUTES	6,20	EUROS TTC
DE 6 HEURES 30 MINUTES à 6 HEURES 45 MINUTES	6,40	EUROS TTC
DE 6 HEURES 45 MINUTES à 7 HEURES	6,60	EUROS TTC
DE 7 HEURES à 7 HEURES 15 MINUTES	6,80	EUROS TTC
DE 7 HEURES 15 MINUTES à 7 HEURES 30 MINUTES	7,00	EUROS TTC
<b>Intitulé du tarif</b>	<b>Montant</b>	
<b>TICKETS HORAIRES ET CARTES A DECOMPTE</b>		
DE 7 HEURES 30 MINUTES à 7 HEURES 45 MINUTES	7,20	EUROS TTC
DE 7 HEURES 45 MINUTES à 8 HEURES	7,40	EUROS TTC
DE 8 HEURES à 8 HEURES 15 MINUTES	7,60	EUROS TTC
DE 8 HEURES 15 MINUTES à 8 HEURES 30 MINUTES	7,80	EUROS TTC
DE 8 HEURES 30 MINUTES à 8 HEURES 45 MINUTES	8,00	EUROS TTC
DE 8 HEURES 45 MINUTES à 9 HEURES	8,20	EUROS TTC
DE 9 HEURES à 9 HEURES 15 MINUTES	8,40	EUROS TTC
DE 9 HEURES 15 MINUTES à 9 HEURES 30 MINUTES	8,60	EUROS TTC
DE 9 HEURES 30 MINUTES à 9 HEURES 45 MINUTES	8,70	EUROS TTC
DE 9 HEURES 45 MINUTES à 10 HEURES	8,80	EUROS TTC
Au-delà de 10 heures 0,10€ Le quart d'heure Supplémentaire	0,10	EUROS TTC
Parkings payants 24H/24H		
Gratuit de 12h00 à 14h		
L'heure de gratuité n'est pas cumulable avec les périodes de gratuité		
Cartes à Décompte acceptées .		
Cartes à Décompte véhicules semi-propre (2H de gratuité) acceptées		
Cartes à décompte véhicules propres (4H de gratuité) acceptées		
Remplacement d'une Cartes à Décompte perdue	11,00	EUROS TTC
TICKET PERDU	12,00	EUROS TTC

## Décision du 31/05/21 : Création de Tarifs pour Trail de la Gapencimes

		<b>SPORTS</b>			
		<b>TRAIL GAPENCIMES</b>			
<b>Tableau de Présentation des Tarifs applicables à compter du 7 juin 2021</b>					
Intitulé du tarif	Tarifs 2020		Tarifs 2021		% Augmentati on
<b>TRAIL ROSE - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'au 6 octobre	8,00	Euros	8,00	Euros	<b>0,00%</b>
Le 9 octobre (jour de l'épreuve)	10,00	Euros	10,00	Euros	<b>0,00%</b>
<b>TRAIL SAINT MENS - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'au 15 août	12,00	Euros	12,00	Euros	<b>0,00%</b>
Du 16 août au 19 septembre	14,00	Euros	14,00	Euros	<b>0,00%</b>
Du 20 septembre au 06 octobre	16,00	Euros	16,00	Euros	<b>0,00%</b>
<b>TRAIL EDELWEISS - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'au 15 août	-		55,00	Euros	
Du 16 août au 19 septembre	-		60,00	Euros	
Du 20 septembre au 06 octobre	-		65,00	Euros	
<b>MARATHON DES 3 COLS - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'au 15 août	40,00	Euros	40,00	Euros	<b>0,00%</b>
Du 16 août au 19 septembre	45,00	Euros	45,00	Euros	<b>0,00%</b>
Du 20 septembre au 06 octobre	50,00	Euros	50,00	Euros	<b>0,00%</b>
<b>TRAIL DES CRETES - Tarif individuel -</b>					
Jusqu'au 15 août	25,00	Euros	25,00	Euros	<b>0,00%</b>
Du 16 août au 19 septembre	30,00	Euros	30,00	Euros	<b>0,00%</b>
Du 20 septembre au 06 octobre	35,00	Euros	35,00	Euros	<b>0,00%</b>
Tarif repas accompagnateur	-	-	12,00	Euros	

Décision du 31/05/21 : Création de Tarifs concessions funéraires applicables à compter du 1er avril 2021.

Tableau de présentation des tarifs à compter du 1er avril 2021			
Tarifs applicables sur l'ensemble des cimetières de la commune		Tarifs à compter du 1er avril 2021	
Achat et renouvellement de concessions nues	3,125 m <sup>2</sup> - 30 ans	1 200,00	<i>Euros</i>
	3,125m <sup>2</sup> - 50 ans	2 500,00	<i>Euros</i>
	6,250 m <sup>2</sup> - 30 ans	2 400,00	<i>Euros</i>
	6,250 m <sup>2</sup> - 50 ans	5 000,00	<i>Euros</i>
	Le m <sup>2</sup> - 30 ans	384,00	<i>Euros</i>
	Le m <sup>2</sup> - 50 ans	800,00	<i>Euros</i>
Columbariums	La case - 15 ans	510,00	<i>Euros</i>
Achat de caveaux neufs	inférieur à 4 m <sup>2</sup> (3 corps)	3 000,00	<i>Euros</i>
	supérieur à 4 m <sup>2</sup> (6 corps)	4 000,00	<i>Euros</i>
Achat de caveaux d'occasions (vendus en l'état)	inférieur à 4 m <sup>2</sup> (3 corps)	1 350,00	<i>Euros</i>
	supérieur à 4 m <sup>2</sup> (6 corps)	1 760,00	<i>Euros</i>
Achat entourages d'occasions (vendus en l'état)	3,125 m <sup>2</sup>	480,00	<i>Euros</i>
	6,250 m <sup>2</sup>	790,00	<i>Euros</i>

**POPULATION :****Délivrances et reprises de concession funéraires :**

<i>Vente et Renouvellement de Concessions</i>			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
12/03/2021	Famille DUSSERRE	30 ANS	1 145,80 €
12/03/2021	Famille REYNUD	30 ans	1 145,80 €
12/03/2021	Famille MONIER-REYNUD	30 ans	1 145,80 €
15/03/2021	Famille DI FURIA	30 ans	1 145,80 €
16/03/2021	Renouvellement Famille ROGAZZO	30 ans	2 291,60 €
26/03/2021	Renouvellement Famille NEYRENEUF	30 ans	1 145,80 €
30/03/2021	Famille GARCIN	30 ans	1 145,80 €
31/03/2021	Famille BRENOT	30 ans	1 145,80 €
02/04/2021	Renouvellement Famille BILLARD	30 ans	1 145,80 €
06/04/2021	Famille MOTTE	50 ans	4 800,00 €
07/04/2021	Famille RUBINO	30 ans	1 200,00 €
16/04/2021	Renouvellement Famille MALEN	30 ans	2 400,00 €
21/04/2021	Famille SAVALLE	50 ans	2 500,00 €
22/04/2021	Renouvellement Famille SAGNES	30 ans	1 145,80 €
22/04/2021	Renouvellement Famille JUGLAIR	30 ans	2 291,60 €
26/04/2021	Renouvellement Famille DEL SOLE	30 ans	1 200,00 €
29/04/2021	Renouvellement Famille ROUSSIN	30 ans	1 200,00 €
29/04/2021	Renouvellement Famille MARCEAUX	30 ans	1 145,80 €
29/04/2021	Renouvellement Famille GENTILLON	30 ans	1 200,00 €
30/04/2021	Famille GUASTALLA-BELHIA	30 ans	1 200,00 €
06/05/2021	Renouvellement Famille	30 ans	1 200,00 €

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

	ANTONI		
06/05/2021	Renouvellement Famille SAINZ	30 ans	2 291,60 €
06/05/2021	Renouvellement Famille AUROUZE	50 ans	4 000,00 €
10/05/2021	Renouvellement Famille BARTOLI	30 ans	2 400,00 €
17/05/2021	Renouvellement Famille COMBAL	30 ans	1 145,80 €
19/05/2021	Renouvellement Famille TARABUSI	30 ans	1 200,00 €
20/05/2021	Famille JUNOT	50 ans	2 500,00 €
25/05/2021	Renouvellement Famille MATHIEU	30 ans	1 145,80 €
25/05/2021	Famille ASTIER	30 ans	1 200,00 €
26/05/2021	Famille COSTANZI-CHABOT	30 ans	1 200,00 €
27/05/2021	Renouvellement Famille RAGNOLI	30 ans	2 400,00 €
02/06/2021	Renouvellement Famille GILLET	30 ans	1 145,80 €
07/06/2021	Renouvellement Famille AYE-LESBROS	30 ans	2 400,00 €
07/06/2021	Renouvellement Famille BUENAVENTES	30 ans	1 145,80 €
07/06/2021	Renouvellement Famille MARROU et FLAUD	30 ans	2 291,60 €

<b>Vente et Renouvellement de cases de columbarium</b>			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
15/04/2021	Famille GARNERI	15 ans	510,00 €
15/04/2021	Renouvellement Famille COTIN-LE BOURDON	15 ans	503,10 €
21/04/2021	Famille PRAYER	15 ans	510,00 €
21/04/2021	Famille DURY	15 ans	510,00 €
21/04/2021	Famille GIVAUDAN -	15 ans	510,00 €

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

	GIRARD		
29/04/2021	Famille GEMOND	15 ans	510,00 €
29/04/2021	Famille CREMOUX	15 ans	510,00 €
29/04/2021	Famille TEFFOT	15 ans	510,00 €
29/04/2021	Renouvellement Famille SELLIER	15 ans	503,10 €
06/05/2021	Famille BENOIT	15 ans	510,00 €
06/05/2021	Famille DESMARET	15 ans	510,00 €
06/05/2021	Famille DUBOIS	15 ans	510,00 €
27/05/2021	Renouvellement Famille CHABOT	15 ans	510,00 €

#### **URBANISME :**

Déclaration d'intention d'aliéner :

Décision du 30/04/21 : Exercice du droit de préemption par M. le Maire du 21/10/2020 auquel s'ajoute en totalité l'acquisition foncière de l'unité foncière appartenant à M. Rambaud, et non pas seulement la seule partie de l'unité foncière soumise au droit de préemption urbain.

Coût total : 230 000 €

#### **MARCHES PUBLICS :**

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA DÉCISION
MAPA pour la prestation des inscriptions et chronométrage du Gapen'cimes 2021.	Société AS2PIC (05000 GAP)	Montant 4 551 € HT pour une durée de 9 mois	17 MAI 2021
Avenant n°2 à l'accord-cadre multi-attributaires n° 2020200038, 2020200039, 2020200040 et 2020200041, pour l'acquisition de vêtements des agents de la Police Municipale et des agents de surveillance de la voie	SAS GK PROFESSIONNEL (93 170 BAGNOLET) SAS MARCK ET BALSAN (92 230 GENNEVILLIERS)	Modification de la répartition des seuils sans modifier les seuils globaux de commande Lot 1 : Maximum de commandes : Ville de Gap 11 560 € HT Lot 2 : Maximum de commandes : Ville de Gap 5 100 € HT Lot 3 Maximum de	3 MAI 2021

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

publique Lot 1 Tenue des agents Lot 2 Gilets pare-balles Lot 3 Chaussures Lot 4 Accessoires et petites fournitures		commandes : Ville de Gap 9 600 € HT Lot 4 Maximum de commandes : Ville de Gap 3 320 € HT TOTAL Maximum de commandes : Ville de Gap 29 780 € HT	
MAPA pour la mission de contrôle technique dans le cadre de la construction d'un Abattoir à GAP.	Société SOCOTEC (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 12 850 € HT.	28 AVRIL 2021
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'installation d'un contrôle des accès du parc de la Pépinière	Société ARD (05000 GAP)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 9 672,40 € HT pour une durée de 6 mois	22 AVRIL 2021
MAPA pour la fourniture de systèmes d'automatismes enterrés des portails de la Pépinière.	Société Distri Plus, (05200 EMBRUN)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 26 360 € HT et une durée de 6 mois.	21 AVRIL 2021
Avenant n° 1 au marché n° 2020200047 Création du giratoire du Sénateur lot n° 2 : voirie	Société Routière du Midi (05001 GAP CEDEX).	Le délai est allongé de 10 semaines. La durée réelle d'exécution globale du marché est donc de 28 semaines. La nouvelle date d'achèvement du chantier est fixée au 4 février 2021.	20 AVRIL 2021
MAPA pour la mission de contrôle technique dans le cadre de la construction d'un accueil tourisme terroir sur le site GAP-BAYARD.	Société APAVE (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 4 000 € H.T	12 AVRIL 2021

MAPA pour l'organisation de plusieurs tournois e-sport en ligne qui remplaceront l'événement Gap Good Game. La date de ces tournois est fixée au 29, 30 mai et 5, 6 juin.	Entreprise SAS SKORPION ESC	Le montant de l'organisation de 3 de ces tournois s'élève à 9 750 € HT . Une avance forfaitaire de 30 % de la valeur totale Une avance forfaitaire de 30 % de la valeur totale TTC soit 3 510 € sera versée sur présentation d'une facture.	9 AVRIL 2021
MAPA pour l'acquisition d'animaux "Funny Zoo" représentant 15 sculptures, pour son exposition estivale "A ciel Ouvert"	SARL Roots (Marseille)	montant global et forfaitaire s'élève à 22 450 € HT. Un acompte de 50 % de la valeur totale TTC sera versé.	8 AVRIL 2021
MAPA pour la mission de contrôle technique dans le cadre de la création d'un Pôle d'Arts Martiaux dans l'ancien bâtiment ITEP, situé rue de la justice à GAP.	Société APAVE (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 4.200 € H.T durée de 10 mois.	8 AVRIL 2021
Lancement d'une procédure formalisée avec négociation dite de conception-réalisation pour les travaux de construction d'un nouvel abattoir multi-espèces - zone du moulin du pré - route de la luye Est désignée en qualité de membre expert à voix consultative, chargée de donner un avis motivé, sur les offres reçues pour les travaux précités : - Madame Maryvonne GRENIER, première adjointe déléguée à l'urbanisme et à la sécurité civile.			7 AVRIL 2021
Avenant n°2 au marché n°2020200033 de Travaux pour la Restructuration et l'Extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental lot n° 12 : ascenseur	SOCIÉTÉ ACAF GAP SAS (05000 GAP)	Prolongement des délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération.	6 AVRIL 2021

Avenant n° 1 au marché n° 2020200028 pour les Travaux de Restructuration et d'Extension du Conservatoire de Musique à Rayonnement Départemental lot n° 6 : électricité, courant fort, courant faible.	Société ENGIE SOLUTIONS - INEO PROVENCE ET COTE D'AZUR (05000 GAP)	Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché : 134 006,98 € HT Montant total des prestations supplémentaires : + 2 827,56 € HT. Nouveau montant Total du Marché : 136 834,54 € HT. Soit une augmentation de 2,11 % Incidence sur les délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération.	6 AVRIL 2021
Avenant n° 2 au marché n° 2020200025 de Travaux pour la Restructuration et l'extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental - lot n° 3: Murs rideaux, menuiseries extérieures, fermeture	SARL MIROITERIE GAPENCAISE (05000 GAP)	Prolongement des délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération.	6 AVRIL 2021
Avenant n° 1 au marché n° 2020200057 Travaux de Restructuration et d'Extension du Conservatoire de Musique à Rayonnement Départemental lot désamiantage	SARL JAD ENVIRONNEMENT (04400 BARCELONNETTE)	Incidence sur les délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération.	6 AVRIL 2021
Avenant n° 1 au marché n° 2020200023 Travaux de Restructuration et d'Extension du Conservatoire de Musique à Rayonnement Départemental » - lot n° 1 : Terrassement, gros œuvre, V.R.D., (05000 PELLAUTIER)	Société SAVY CONSTRUCTION (05000 PELLAUTIER)	Incidence sur les délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération.	6 AVRIL 2021

Avenant n° 2 au marché n° 2020200026 de Travaux pour la Restructuration et l'extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental - lot n° 4 : Menuiseries bois intérieures	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION CHARLES (05000 GAP)	Incidence sur les délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération.	6 AVRIL 2021
Avenant n° 1 au marché n° 2020200029 Travaux de Restructuration et d'Extension du Conservatoire de Musique à Rayonnement Départemental lot n° 7 : Plomberie sanitaire, C.V.C., rafraîchissement d'air	Société SARL AILLIAUD FRERES (05000 GAP)	Incidence sur les délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération.	6 AVRIL 2021
Avenant n° 1 au marché n° 2020200022 Travaux de Restructuration et d'Extension du Conservatoire de Musique à Rayonnement Départemental lot n° 11 : Métallerie	SARL ATELIER KL FERRONNERIE (04300 FORCAQUIER).	Incidence sur les délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération.	6 AVRIL 2021
La consultation lancée pour l'acquisition de mobilier et matériel technique pour le CRD et le CMCL Lots 5 et 6 est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général en raison d'une irrégularité décelée dans la procédure, et notamment une erreur matérielle dans la définition des seuils de commande pour ces 2 lots. Le dossier de consultation sera modifié et donnera lieu à une nouvelle mise en concurrence.			6 AVRIL 2021
MAPA pour des travaux de rénovation des parquets du conservatoire à rayonnement départemental de la Ville de GAP.	Société Technisol Services (05000 GAP )	Conclu pour un montant de 6 582,28 € HT.	1 <sup>ER</sup> AVRIL 2021
Avenant n° 1 au marché n° 2020200024 Travaux de Restructuration et d'Extension du Conservatoire de Musique à Rayonnement Départemental lot n° 2 : couverture, étanchéité	SAS ÉTABLISSEMENT CHAIX (05000 GAP)	Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché : 34147,28 € HT. Montant total des prestations supplémentaires : + 2 383,20 € HT. Nouveau montant Total du Marché : 36 985,48 € HT. Soit une augmentation	1 <sup>ER</sup> AVRIL 2021

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télécours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

		de 8,31 %. Incidence sur les délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération.	
Avenant n° 1 au marché n° 2020200027 Travaux de Restructuration et d'Extension du Conservatoire de Musique à Rayonnement Départemental lot n° 5 : faux plafond, doublage thermique, cloisons, flocage	SARL OCAL (05000 GAP)	Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché H.T : 98 669,10 € H.T Montant total des prestations supplémentaires : + 7 782,63 € H.T Nouveau montant Total du Marché : 106 451,73 € H.T Incidence sur les délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération.	1 <sup>ER</sup> AVRIL 2021
Avenant n° 1 au marché n° 2020200031 Travaux de Restructuration et d'Extension du Conservatoire de Musique à Rayonnement Départemental lot n° 9 : revêtement de sols	Entreprise BUDEL GERARD (05130 TALLARD)	Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché. : 40 386,55 € H.T Montant total des prestations supplémentaires : + 2 482,20 € H.T. Nouveau montant Total du Marché. : 42 868,75 € H.T Soit une augmentation de 6,15 % Incidence sur les délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération.	1 <sup>ER</sup> AVRIL 2021

<p>Avenant n° 1 au marché n° 2020200030 Travaux de Restructuration et d'Extension du Conservatoire de Musique à Rayonnement Départemental lot n° 8 : chape, carrelage, faïence</p>	<p>Société MALCOR CARRELAGE (05000 GAP)</p>	<p>Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché : 37740,98 H.T Montant total des prestations supplémentaires : + 2796H.T Nouveau montant Total du Marché. : 40536,98 € H.T Soit une augmentation de 7,41 % Incidence sur les délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération</p>	<p>1<sup>ER</sup> AVRIL 2021</p>
<p>Avenant n° 1 au marché n° 2020200032 Travaux de Restructuration et d'Extension du Conservatoire de Musique à Rayonnement Départemental lot n° 10 : peintures extérieures et intérieures</p>	<p>SARL ARNAUD PEINTURES (05110 LARDIER ET VALANCA)</p>	<p>Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché : 58889,88 € H.T Montant total des prestations en moins-values : - 8 771,97 € H.T Montant total des prestations supplémentaires : + 21 368,95 € H.T Montant total des prestations supplémentaires : + 12 596,98 € H.T Soit une augmentation de 7,41 % Incidence sur les délais : la date de livraison est déterminée au 21 mai 2021 pour l'ensemble des lots de l'opération</p>	<p>1<sup>ER</sup> AVRIL 2021</p>

<p>Accord cadre à bons de commande, pour la Maintenance préventive et corrective du Groupe Froid du Stade de Glace ALP ARENA</p>	<p>Société EMC2 (05000 GAP)</p>	<p>Les seuils de commande pour la période initiale sont : Seuil minimum : 6000 € - Seuil maximum : 40000 € Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction pour une durée initiale de 12 mois. Renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour 12 mois. durée maximale : 36 mois.</p>	<p>29 MARS 2021</p>
<p>MAPA pour la fourniture d'une borne escamotable pour l'accès à la Blache</p>	<p>Société Came France (95240 Cormeilles-en-Parisis)</p>	<p>Conclu pour un montant global et forfaitaire de 8848,10 € HT. durée de 3 mois.</p>	<p>29 MARS 2021</p>
<p>Les consultations lancées pour les marchés de Préparation et contrôle technique de véhicules, lots n° 3 : contrôle technique pour les poids lourds (PL) - camions et autobus du groupement de commande du Gapençais (tous les services) ; lot n° 4 : préparation au contrôle technique des poids lourds (PL) des services de la Communauté d'Agglomération GAP - TALLARD - DURANCE ; lot n° 5 : préparation au contrôle technique des autobus de la Communauté d'Agglomération GAP - TALLARD - DURANCE lot n° 6 : préparation au contrôle technique des poids lourds (PL) de la Ville de GAP (tous les services)</p>		<p>Sont déclarées sans suite pour motif d'intérêt général notamment concernant une mauvaise définition du besoin et une irrégularité dans le montage du dossier de consultation des entreprises viciant les résultats des consultations. Ces lots donneront lieu à une nouvelle consultation sur la base d'un besoin redéfini d'un dossier de consultation modifié.</p>	<p>26 MARS 2021</p>
<p>Avenant n° 1 à l'accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents n° 2020200117 pour les marchés de maîtrise d'œuvre</p>	<p>Sociétés PRO BA TP et ARCHI GAP (05000 GAP).</p>	<p>Les seuils sont inchangés mais font l'objet d'une nouvelle répartition entre les membres du Groupement : nouveaux besoins Maximum Ville de Gap 200 000 € HT CAGTD : 0 € Le projet de Hangar pour les boues initialement prévu pour la CAGTD est sans suite.</p>	<p>22 MARS 2021</p>

MAPA pour la mise en place et le suivi mensuel d'inclinomètres au Viaduc du Buzon.	Société Vinire-Geotechnique SAS	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 16 750 € HT et pour une durée de 15 mois.	18 MARS 2021
MAPA pour le désamiantage avant démolition du bâtiment situé 76 route de Châteauevieux à Gap	Société TTB Désamiantage (05200 EMBRUN)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 5 800,50 € HT durée de 2 mois.	18 MARS 2021
MAPA pour le renouvellement des licences de filtrage internet OLFE0	Société SYNEXIE (83000 TOULON).	Le forfait annuel de maintenance est fixé à 13 965,54 € HT La durée est de 1 an ferme	17 MARS 2021
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour la réparation du panneau d'information dynamique du rond point de l'Europe	Société TRAFIC TECHNOLOGIE SYSTEME (06510 CARROS).	Conclu pour un montant global de 5 474 € HT.	17 MARS 2021
MAPA pour le remplacement de l'alarme intrusion du Théâtre de la Passerelle	Société ACOM TELECOM (13011 MARSEILLE)	Le montant est fixé à 4 946,01 € HT. pour une durée de 1 an ferme.	17 MARS 2021
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour la transformation de bornes fontaines à volant par un modèle à bouton sur le côté.	Société Bayard by Talis (69881 Meyzieu)	Marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 5438,22 € HT.	16 MARS 2021
Accord-cadre fractionné relatif la Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une stratégie photovoltaïque sur le patrimoine bâti de la Commune de Gap	Société IDESUN (34160 CASTRIES)	Conclu selon : Montant de la tranche ferme : 7 850 € HT (prix forfaitaires) Montant de la tranche optionnelle n° 1: (par site) 1 218,75 € HT (prix unitaires) Montant de la tranche optionnelle n° 2 : 3 950 € HT. La durée maximale de l'accord-cadre est de 12 mois. Le délai d'exécution des 3 tranches est fixé comme suit : - Tranche ferme : Audit, étude de faisabilité technique et financière générale : 1,5 mois. Tranche optionnelle 1 : Étude détaillée par	15 MARS 2021

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

		site, juridique, technique et financière : 1,5 mois. Tranche optionnelle 2 : Étude de faisabilité juridique et financière dossier de consultation de maîtrise d'œuvre (programme général, programme détaillé, analyse des offres, assistance à la passation du marché de Maîtrise d'œuvre) : 1,5 mois.	
MAPA pour la fourniture d'une tondeuse auto-portée.	Société Forêt Jardin Service (04200 SISTERON)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 7 665,93 € HT.	11 MARS 2021
Avenant n° 1 au marché n° M20021 de Travaux d'accessibilité - Maison du Poilu lot unique : ascenseur extérieur	ACAF GAP SAS (05000 GAP)	Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché : 57 700 € H.T Prestations supplémentaires : 6 182 € H.T Nouveau montant total du marché 63 882 € H.T Soit une augmentation de 10,71 % Prolongation des délais : Néant.	10 MARS 2021
MAPA pour l'acquisition d'une oeuvre d'art, une sculpture représentant un arbre dénommé "L'Éternel".	Monsieur Florentin Lavigne (05000 GAP)	Montant global et forfaitaire 8 000 € HT	9 MARS 2021
Marché sans publicité, ni mise en concurrence, pour les travaux de réparation et de remise en état de l'ensemble des rampes du Skate Park.	Société MCM (05000 GAP)	Montant global et forfaitaire 5 432,40 € HT	8 MARS 2021
MAPA pour la fourniture d'un camion-nacelle composé d'un porteur "châssis-cabine" IVECO Daily 35S14 et d'un ensemble élévateur télescopique de marque CTE modèle B18HV pour le service des espaces verts	Société FRANCE ELEVATEUR SAS (54 630 FLAVIGNY SUR MOSELLE)	Conclu pour un montant de 66 200 € HT comprenant les frais d'immatriculation et de mise à la route. La PSE 6 est retenue. Elle concerne la reprise de l'ancien camionnacelle	8 MARS 2021

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

		NISSAN/MULTITEL 180 ALU des espaces verts immatriculé BM-357-ZV pour un montant de 2 500 € HT. Délai de livraison est de 1 mois.	
Accord-cadre à bons de commande pour la Clôture d'Espaces Publics Lot n°1 Terrassement - Maçonnerie	Entreprise EYNAUD Jean-Marie (05000 GAP).	Conclu selon les seuils de commande suivant : Seuil minimum 50 000 € HT Seuils maximum 500 000 € HT Durée de 36 mois	5 MARS 2021
Accord-cadre à bons de commande pour la Clôture d'Espaces Publics, Lot n°2 Ferronnerie - Serrurerie	Entreprise CLÔTURES DE PROVENCE (83440 TOURRETTES)	Conclu selon les seuils de commande suivant : Seuils minimum 30 000 € HT Seuils maximum 500 000 € HT Durée de 36 mois	5 MARS 2021

Décisions prises par la Commission d'Appel d'Offres :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA DÉCISION
Marché à procédure adaptée ouverte de services pour la gestion de la cuisine centrale, confection et livraison de repas en liaison froide à destination des membres du groupement de commandes Ville de GAP et CCAS	SAS GARIG (13290 AIX-EN-PROVENCE)	Accord-cadre à bon de commandes avec un de Minimum 800 000 repas et une répartition par collectivité : Ville: 480 000 CCAS :160 000 EHPAD: 160 000 Maximum 1 500 000 repas et une répartition par collectivité : Ville: 900 000 CCAS : 300 000 EHPAD: 300 000 devis quantitatif estimatif valeur estimée pour 12 mois : 1 824 530 € HT Période initiale du marché de 24 mois reconduit une fois pour une période de 24 mois soit une durée totale de 48 mois.	11 MAI 2021

Le Conseil prend acte.

Le Maire



Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : - 6 JUIL. 2021  
Affiché ou publié le : - 6 JUIL. 2021

